Cfdt: RETRAITÉS

COMMISSION LOGEMENT ET CADRE DE VIE

La lettre

n°7 juillet 26

Formes d'habitat partagé adapté au vieillissement

L'inspection générale des affaires sociales (Igas) et l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (IGEDD) analysent dans un rapport (Tome1 et Tome2) les diverses formes d'habitat partagé adapté aux personnes âgées en perte d'autonomie. Il est proposé sept axes de travail. Les impacts financiers demeureront sensiblement inférieurs à ceux d'un modèle reposant sur le « tout Ehpad ». La mission appelle à agir très rapidement dans le cadre d'une stratégie propre à chaque département.

➡️La CFDT Retraités revendique toujours une augmentation et une accélération de la construction de ces habitats intermédiaires qui sont et seront indispensables aux personnes âgées pour vivre le plus longtemps et le mieux possible dans un logement choisi et adapté.

Habitats innovants : appel à manifestation d'intérêt (AMI)

La Fondation Médéric Alzheimer lance cet AMI le 11 juin intitulé « Oasis » pour Offre d'accompagnement des solutions innovantes et solidaires d'habitat pour personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer. La date limite de candidature est **le vendredi 14 août 2026**.

Le fonds de dotation Abilitis lance un appel à projets

Cet appel à projet, intitulé Autonomie et lieux de vie : inventons la société de demain » a pour objectif de « soutenir des initiatives innovantes, inclusives et durables, qui repensent les lieux de vie comme de véritables leviers d'autonomie, de lien social et de prévention ». **Il est ouvert jusqu'au 31 juillet** et concerne plusieurs types de structures dont les collectivités territoriales.

➡️La CFDT Retraités engage ses syndicats à se rapprocher des structures concernées dans leur territoire pour leur signaler ces possibilité d'aide financière.

Pour un Plan national de rénovation urbaine 3 (PNRU3)

Un avis du Conseil économique social et environnemental (CESE) plaide pour un Plan national de rénovation urbaine 3 (PNRU3) transversal et centré sur les Quartiers prioritaires de la ville (QPV). Ses préconisations portent à la fois sur le périmètre, le financement, la réelle prise en compte des besoins de ces habitants, la mixité sociale et les enjeux environnementaux.

➡️La CFDT Retraités a lu avec intérêt cet avis d'autant plus que les QPV sont maintenant vieillissants et qu'ils devront s'adapter.

Canicules, l'injustice thermique se creuse dans les territoires

Les épisodes caniculaires se multiplient et la précarité énergétique d'été s'impose comme un enjeu majeur de qualité de vie et de santé publique. Dans une étude publiée en juin (quartier chauds), la Fondation pour le Logement alerte sur des logements souvent inadaptés aux fortes chaleurs et des quartiers populaires particulièrement exposés. « 42 % des secteurs en quartier populaire sont très exposés aux canicules contre 29 % dans le reste des secteurs des agglomérations étudiées ». Cette étude révèle que l'été 2025 a causé 5 700 décès contre 3 200 par l'insécurité routière. Le baromètre Qualitel 2025 fait le bilan des zones les plus touchées et de celles qui sont plus épargnées.

Un logement sur deux est une bouilloire thermique

Une étude réalisée par Pouget consultants démontre que 9 logements sur 10 ne sont pas adaptés aux fortes chaleurs, y compris des logements performants. Un plan national

d'adaptation au changement climatique est attendu dans les prochains mois et doit servir « de base au plan européen ».

➡️La CFDT Retraités revendique une accélération de la rénovation des logements en particulier ceux des populations les plus modestes qui sont les plus impactées.

Programme « France ruralités »

La ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation) et le ministre délégué chargé de la Ruralité ont appelé, le 10 juin, à la poursuite du programme France ruralités lancé il y a trois ans. Malgré tout, "plusieurs défis structurels demeurent particulièrement prégnants", comme le logement, la santé, le vieillissement de la population et la baisse des effectifs scolaires.

➡️La CFDT Retraités note cette constatation qui justifie sa demande d'actes et de financements à la hauteur.

Construire la stratégie nationale d'aménagement du territoire

La ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation a lancé, mercredi 10 juin, les travaux en vue d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire. Elle devra répondre à trois grandes transformations : démographique, économique et climatique. Anton Paumelle (docteur en géographie), invité à la table ronde sur l'aménagement du territoire, organisé par la CFDT Retraités le 11 juin, a détaillé l'évolution démographique qui aura des incidences sur les besoins en infrastructures (logements, écoles, l'organisation des soins, les mobilités, etc.

➡️La CFDT Retraités constate qu'il s'agit là encore de réflexions menées sur plusieurs, mois mais quid des actions ?

Les CCAS en danger ?

Un amendement sénatorial portant simplification des normes applicables aux collectivités, signé Marc-Philippe Daubresse et Jean-Michel Arnaud, a été déposé au nom de la commission des lois. L'amendement envisageait de rendre facultative pour l'ensemble des communes la création d'un CCAS et de permettre à toute commune de dissoudre son CCAS existant. L'amendement a été rejeté dans la nuit du 24 au 25 juin. Les missions du CCAS auraient alors été assurées directement par la commune, ou bien transférée à un centre intercommunal d'action sociale (CIAS).

➡️La CFDT Retraités a soutenu l'UNCCAS dans sa dénonciation d'une nouvelle attaque contre une structure qui a prouvé son efficacité et qui permet à des associations de s'impliquer dans la vie de la cité.

« Présent pour vous » : une action d'un CCAS pour lutter contre l'isolement

Le CCAS d'Épinay-sous-Sénart a travaillé sur un plan senior 2025-2030. Une des actions mises en place est la visite régulière aux personnes âgées d'un quartier d'habitat social par un agent de convivialité afin de rompre l'isolement et détecter les situations de grande vulnérabilité.

➡️La CFDT Retraités pointe les efforts faits par les CCAS/CIAS pour accompagner les personnes âgées et lutter contre l'isolement social. Elle revendique le développement et la création d'emplois de gardiens dans les logements sociaux.

Handicap et accès aux services publics en ligne

Vingt ans après l'adoption de la loi handicap, l'accessibilité des services publics numériques pour les personnes handicapées reste très insuffisante, pointe la Cour des comptes dans un rapport publié le 18 juin. « Cela montre que les acteurs chargés de mettre en œuvre la loi ne se sont pas approprié l'accessibilité numérique », estime la Cour des comptes.

➡️La CFDT Retraités revendique toujours qu'une alternative au numérique, par le biais d'un contact humain, soit mise en place pour que les personnes ne se retrouvent pas en difficultés.